



Communiqué de presse – 17 septembre 2012

L'ANCV s'engage aux côtés de la FAGE en faveur des étudiants précaires

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) s'associe à la Fédération Générale des Associations Étudiantes (FAGE) pour favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs des étudiants en situation de précarité.

Un partenariat pour favoriser l'accès aux vacances des étudiants en difficulté

Face à la paupérisation grandissante des étudiants, l'Agence a décidé de soutenir les actions de solidarité de la deuxième organisation représentative étudiante à travers les « Agoraé ». Véritables lieux de vie et d'échanges dans les campus, les Agoraé servent à informer les étudiants, à les accompagner sur les questions de santé, de prévention, de nutrition et de bien-être. Pour les étudiants les plus précaires, les « Agoraé » proposent aussi des épiceries solidaires, leur permettant d'acheter des produits alimentaires à des prix accessibles. Ce sont ces bénéficiaires que vise le partenariat. Parce que les étudiants **de 16 à 25 ans sont souvent les premiers exclus des vacances**, l'ANCV et la FAGE ont souhaité apporter aux jeunes en difficulté un accompagnement et une aide pour partir en vacances. **L'aide de l'ANCV, versée sous forme de Chèque-Vacances, dont le montant maximal est fixé à 210 €**, sera complétée par un cofinancement et par une contribution du bénéficiaire lui-même.

Imaginé en 2011, ce dispositif innovant, coordonné par la FAGE, **est en phase de lancement dans les « Agoraé » de deux villes étudiantes importantes : Lyon et Nice**. Il sera progressivement élargi sur l'ensemble de la France. Les « Agoraé » des villes de Brest et de Lille seront les prochaines à proposer cette aide au départ en vacances.

Les jeunes, une priorité pour l'ANCV

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'action sociale de l'ANCV, conformément à ses orientations prioritaires en direction des jeunes de 16-25 ans. Souvent éloigné du marché de l'emploi, touché de plein fouet par la crise et en situation de précarité grandissante, ce public fait l'objet d'une attention particulière au sein de l'Agence. Ce partenariat vient renforcer les nombreuses actions déployées par l'Agence tout au long de l'année pour favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs des jeunes adultes. L'Agence apporte un appui financier et technique à de nombreux partenaires associatifs et organismes de l'Etat pour favoriser l'intégration et l'insertion par les vacances des jeunes : l'Agence du Service civique (ASC), l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Fédération Nationale Léo Lagrange, Les Apprentis d'Auteuil, Raid Aventure, l'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air (UCPA), Vacances Ouvertes...

Chiffres clefs sur les étudiants en France

2,3 millions d'étudiants en France.

Les étudiants ciblés par la FAGE ont un **revenu mensuel moyen de 582 €**, alors que **le seuil de pauvreté fixé par l'INSEE est de 954 €**.

15% des étudiants renoncent aux soins faute de moyens.

20 % n'ont pas de complémentaire santé ou ne connaissent pas leur existence.

Pour se nourrir de façon équilibrée, un étudiant a besoin de 7 € par jour. Or dans la réalité, **il ne dispose en moyenne que de 4 €**. En accueillant des étudiants dont le « Reste à Vivre » est compris entre 1,20 € et 7 € par jour, l'Agoraé leur permet d'accéder à des produits variés et de qualité.

Le décès par suicide est la deuxième cause de mortalité pour les 15-24 ans.



« Ce fût une très bonne expérience pour moi. C'était la première fois que je me déplaçais à l'étranger sans être sous la responsabilité d'un adulte de ma famille. Ce séjour a été très enrichissant car **il m'a permis de découvrir une ville que je voulais visiter depuis très longtemps**, dans un autre pays. J'ai aussi dû apprendre à communiquer uniquement en anglais. J'ai profité de ces vacances pour m'enrichir culturellement. Ce voyage m'a par ailleurs permis **d'avoir confiance en moi**. J'ai très bien su me débrouiller sur place, et j'espère renouveler une expérience à l'étranger, car **à mon retour**

j'ai eu une immense sensation de bien-être. Ce séjour a eu un impact que je n'imaginai pas, notamment du point de vue moral. Je suis consciente de l'énorme chance que j'ai eue et je tenais à remercier tous ceux qui m'ont permis de réaliser ce projet. » S. de Lyon

« Grâce à l'ANCV et l'Agoraé, nous allons prochainement pouvoir partir quelques jours en vacances à Paris. **C'est pour nous l'occasion de découvrir les monuments de la Capitale, de voir certains de nos amis, de prendre du temps en famille. Participer à la concrétisation de ce projet nous motive énormément au quotidien.** Nous avons hâte de faire nos valises et d'être dans le train. » Y et C. de Lyon

A propos de la FAGE

Organisation représentative étudiante agréée Jeunesse et Education Populaire, la FAGE s'appuie sur un réseau de 2 000 associations étudiantes, implantées sur l'ensemble du territoire. L'une des principales vocations de la FAGE est de favoriser l'engagement associatif des étudiants, et de dynamiser la vie associative sur les campus. La FAGE s'engage depuis plus de 7 ans sur les questions de solidarité et de réduction des risques, dans un esprit d'éducation à la citoyenneté. En 2010, la FAGE a poursuivi 5 grands programmes d'intervention : « étudiants citoyens », « génération solidaire », « université pour tous », « étudiants responsables », « étudiants bien dans sa peau » qui abordent les sujets au cœur de la vie étudiante. Les associations du réseau de la FAGE, constatant la paupérisation grandissante des étudiants, ont réfléchi à un projet complémentaire aux solutions déjà existantes dans le cadre du programme « université pour tous ». La FAGE à travers le projet Agoraé (Agora étudiantes) contribue à la lutte contre la précarité et l'isolement des étudiants. Les Agoraé sont des lieux de vie et d'échanges, à destination de tous les étudiants ne donnant pas l'image d'un lieu réservé aux plus précaires.

A propos de l'ANCV

Créée en mars 1982, l'ANCV est un établissement public original. Sa mission est de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Depuis 30 ans, l'Agence s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,7 millions de bénéficiaires) et des actions de solidarité. La gestion du Chèque-Vacances permet de financer des aides au départ en vacances, l'intégralité des excédents de gestion étant reversée à l'action sociale. Grâce à ce modèle solidaire unique, l'Agence attribue des aides à la personne à plus de 200 000 bénéficiaires en situation de fragilité à travers ses 3500 partenaires (associations, collectivités territoriales, organismes sociaux). Quatre publics sont prioritairement aidés : les familles notamment monoparentales, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. L'Agence soutient également les équipements touristiques à vocation sociale (villages de vacances) et renforce son action pour diffuser le Chèque-Vacances auprès des salariés des petites entreprises.

Le Chèque-Vacances représente aujourd'hui 1,327 milliards d'euros dans l'économie touristique française et l'action sociale représente près de 19 millions d'euros. L'Agence aura soutenu 1 million de journées vacances en 2011.

<http://www.ancv.fr>

Contacts ANCV

Joëlle Muzeau – T : 01 34 29 53 53 / jmuzeau@ancv.fr

Elyse Pérusseu – T : 01 45 49 29 79 / 06 10 10 56 38 / elyse.perusseu@meanings.fr

Contacts FAGE

Philippe Loup – T : 06 86 63 41 44 / philippe.loup@fage.org